



BULLETIN 1er TRIMESTRE 2026





Annonces



CHASSE
TRICOLE

La Chasse
pour le Chien et
les Copains



Une passion qui nous réunit

L'Amour du chien



Une passion qui nous réunit

Femme
des
Bois



Guilhem MELENCHON

Royal-Chasse.fr

+33 3 44 41 55 47

+33 6 45 76 48 77

guilhem@royal-chasse.fr

104 Chemin du Mas de Cheylon
30900 Nîmes



VENEZ NOUS VOIR
À L'ARMURERIE
104 chemin du Mas de Cheylon
30900 Nîmes



DÉCOUVREZ
NOTRE NOUVEAU SITE !

www.Royal-Chasse.fr

Sommaire

- Le mot du Président page 3
- Bulletin d'adhésion page 4
- Vie de l'association page 5
- Pré-inscription BGG page 6
- Surpopulation de sangliers page 7
- La recherche au sang page 15
- Comment choisir son optique page 17
- Nématode du pin page 25

Informations générales

Agenda :

Dimanche 1 février : 1^{ère} formation BGG à Calvisson

Dimanche 8 février : 2^{ème} formation BGG à Calvisson

Dimanche 15 février : 3^{ème} formation BGG à Calvisson

Dimanche 29 mars : 4^{ème} formation BGG à Calvisson

Samedi 11 avril : Formation tir au domaine de La Forêt à Belvezet



ASSOCIATION A BUT NON
LUCRATIF REGIE PAR LOI 1901

Correspondance :
AC3G C/O Mr VAILLE Jean Louis
22 rue Pérégus
30420 CALVISSON

Tél. : 06 03 04 23 16

E-mail : ad30ac3g@gmail.com

Site internet :
www.ancgg.org/ad30

**Le contenu de cette
publication ne peut être
reproduit sans
l'autorisation de l'AC3G.
Les opinions émises
n'engagent que leurs
auteurs.**

**Rejoignez-nous
sur Facebook !**

Le mot du Président

En ce début d'année permettez-moi, au nom de l'ensemble des membres du bureau, de vous adresser nos meilleurs vœux pour 2026.

Cette nouvelle année débute dans une conjoncture un peu folle avec les péripéties de l'actualité mondiale. Les tensions se cristallisent à différents endroits de la planète, les dirigeants des plus grandes puissances ont des volontés hégémoniques, et l'Europe cherche sa voie entre vassalisation ou soumission. Dans notre pays les choses ne vont guère mieux ! La vie politique oscille entre tartuferie et démagogie. On y perd notre grandeur et notre crédibilité !

Ces périodes de chaos ne sont en général guère profitables à la gestion raisonnée de la faune et de la flore, car au mieux nous pouvons espérer un statu quo de la situation actuelle et au pire, et c'est souvent le cas, une expression débridée des extrémistes de toute nature avec des prises de décisions dogmatiques. Alors que faire et comment agir pour pouvoir continuer à profiter pleinement de notre passion.

Nous avons, grâce à notre Fédération Nationale et à nos Fédérations Départementales une structure qui permet de lutter contre les abus potentiels de nos détracteurs. Mais avec les élections qui approchent quel sera notre poids dans la balance ? Quantitativement nos effectifs baissent, nos valeurs sont peu de choses face aux défis du monde à venir. J'ai bien peur que notre représentativité ne soit que marginale.

A mon avis notre salut réside dans la prise de conscience de nos individualismes respectifs. Nous devons nous fédérer autour de projets communs pour la sauvegarde de la faune, nous devons communiquer largement sur les actions menées avec un argumentaire structuré et scientifique grâce à nos structures fédérales. Si chaque fédération départementale à sa spécificité légitime en lien avec son terroir et ses origines, il n'empêche que sur des sujets comme la sécurité, les divergences d'approche et de perception posent question pour ne pas dire autre chose. La finalité d'une fédération nationale est de définir des axes d'amélioration et de réflexion pour le bien commun, mais une fois les choix définis ils doivent s'imposer à tous sous peine de ne pas être crédible.

D'autre part la pertinence dans les propos et les actions menées, passe obligatoirement par une connaissance approfondie des sujets, qui repose à la fois sur l'expérience des anciens et l'amélioration des connaissances générales. Le BGG est en cela un outil qui a fait ses preuves. Il est temps que d'autres associations de chasse spécialisées s'inscrivent dans la démarche de l'ANCGG, afin de proposer une possibilité d'amélioration des connaissances qui ne peut être que profitable à tous. Grace à la connaissance, la lutte contre le dogmatisme et l'ineptie nous permettra de confondre nos détracteurs.

Nous avons là un challenge majeur à relever faute de quoi nos individualismes nous mèneront à notre perte.

Alors malgré un tableau bien sombre en ce début d'année, retrouvons nos manches et travaillons pour améliorer le niveau moyen des connaissances grâce à des soirées d'informations, des formations tirs, et tout moyen pour valoriser nos compétences, il en va de notre reconnaissance.

Je compte sur vous tous et vous renouvelle chaleureusement mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



DEMANDE D'ADHESION A L'AC3G

Document à retourner :

- Par courrier : C/O AMORY Herve- 13 rue des châtaigniers 30190 BOUCOIRAN ET NOZIERES
- Par mail scanné : herve.amory@gmail.com

Je soussigné,

NOM (en majuscule) :

Prénom :

Demande mon admission comme membre actif et souscrit sans réserves à la charte des chasseurs de Grand Gibier, ainsi qu'au règlement intérieur de l'association dont j'ai pris connaissance (ces documents sont accessibles sur le site de l'association)

Date :

Signature :

Adhésion annuelle (joindre un chèque à l'ordre de l'AC3G)

- Montant de l'adhésion standard : 26 euros
- Montant de l'adhésion pour les candidats au BGG pour la 1^{ère} fois : 15 euros
- Abonnement facultatif à la revue « GRANDE FAUNE » : 35 euros

IL EST AUSSI POSSIBLE DE REALISER SON ADHESION EN LIGNE SUR LE SITE

www.ancgg.org/AD30

L'adhésion ne sera considérée comme définitive qu'après agrément du Conseil d'Administration de l'association



VIE DE L'ASSOCIATION

Renouvellement des adhésions départementales

Le début d'année est une période charnière pour notre association. Entre recrutement des candidats au BGG, et renouvellement des adhésions nous passons beaucoup de temps pour solliciter tout le monde. Le trésorier a adressé à chaque retardataire le rappel du montant de sa cotisation, merci de bien vouloir régulariser vos inscriptions rapidement afin que le travail administratif qui en découle puisse être réalisé au plus vite. Concernant les candidats au brevet votre inscription nous permet de définir si nous ouvrons un brevet pour l'année à venir, et vous permette d'accéder aux formations sur You Tube et vous assure de recevoir Grande Faune comme prévu.

Brevet Grand Gibier 2026

Nous avons à ce jour 9 candidats pour le BGG 2026, objectif atteint, il y aura donc un brevet dans le Gard en 2026.

Je rappelle que toutes les formations théoriques se dérouleront le dimanche à partir de 8h30 à Calvisson à la salle de l'HERBOUX avenue du 11 novembre.

Les formations sur YouTube sont accessibles dès le lundi matin qui suit la formation en présentiel. Je rappelle que si les formations en présentiels ne sont pas obligatoires, elles sont cependant conseillées car grâce aux échanges avec les formateurs elles permettent de créer du lien entre les candidats et facilitent l'apprentissage.

Dates des formations théoriques :

Dimanche 1 ^{er} février	Dimanche 29 mars	Dimanche 3 mai
Dimanche 8 février		Dimanche 17 mai sortie Aigoual
Dimanche 15 février	Dimanche 26 avril	Dimanche 31 mai Brevet Blanc
DIMANCHE 7 JUIN EXAMEN THEORIQUE		

Date formation pratique :

Samedi 9 mai formation tir au domaine de la Forêt à Belvezet
SAMEDI 16 MAI EPREUVE PRATIQUE au même endroit

Les formations tir en 2026.

Le bureau a décidé pour 2026 de porter son action sur les formations tirs que cela soit en tir au stand ou avec le GAME (tir virtuel). Nous comptons sur votre implication pour proposer et insister auprès de vos équipes de chasseurs sur l'intérêt de ces formations. Nous attendons vos retours.

Notre objectif est également de définir durant le mois de mai une séance de réglage des carabines au stand de Langlade avec possibilité de tir à 50, 100 et 200 mètres, mais cette séance ne pourra avoir lieu qu'en semaine et pas le week-end.

Un challenge sanglier courant sera également proposé au cours du second trimestre 2026.

Le comptage mouflon

Comme chaque année la FDC 30 organisera à Valleraugue, le comptage mouflon. Il est prévu le samedi 14 mars 2026. L'inscription auprès de la FDC 30 route de Sauve à Nîmes est nécessaire pour définir au mieux les modalités de l'opération. Il est important pour la représentativité de l'association que notre participation à l'évènement soit conséquente aussi je vous invite à retenir votre matinée.



BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION AU BGG

Document à retourner :

- Par mail scanné : herve.amory@gmail.com; 30420jlvaille@gmail.com

NOM (en majuscule), Prénom :

Date de naissance : :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Profession :

Etes-vous titulaire du permis de chasser ?

OUI : Depuis quand : NON : Désirez-vous le passer :

Passez vous le Brevet Grand Gibier pour la première fois ? OUI NON

Option(s) choisie(s) : TIR ARC VENERIE

Activités cynégétiques particulières :

ONF ONCFS Garde particulier agréé

Technicien FDC Administrateur FDC Lieutenant Louvèterie

Conducteur de chien de sang agréé :



SURPOPULATION DE SANGLIERS : Comment agir ?

Jl Vaille

Au fil des années la population de sangliers a explosé en France, mais également dans d'autres pays européens ou de l'Afrique du Nord. En France la population estimée, à partir des prélèvements des chasseurs, est passé d'environ 36000 sangliers abattus en 1970 à 700000 en 2017 et plus de 900000 en 2024.

Cette hausse a plusieurs conséquences :

- Impact sur les cultures agricoles avec l'augmentation des dégâts.
- Impact sur la sécurité routière avec la responsabilité accidentogène de cet animal.
- Impact sanitaire avec l'augmentation des risques vis-à-vis de la peste porcine, de la trichinose (zoonose), de la maladie d'Aujeszky...
- Impact sur la colonisation des milieux avec l'envahissement progressif des milieux urbains.

Devant ce problème récurrent et grandissant, une sensibilisation des pouvoirs publics, des chasseurs par l'intermédiaire de la FNC et des Fédérations départementales, des agriculteurs, des associations animalistes, a vu le jour. Tous n'abordent pas les problèmes sous le même angle, c'est pourquoi il me paraît nécessaire de faire un point sur les facteurs de prolifération, les conséquences de cette surpopulation et enfin les pistes d'actions correctives.

Les facteurs de proliférations : multiples et variables selon les régions.

En préambule il est important de rappeler les fondamentaux sur la fécondité de l'espèce et de tordre le cou aux fausses idées véhiculées avec persistance.

- L'accroissement des populations de sangliers n'a aucun lien avec le croisement potentiel entre le sanglier et le porc ! Les deux espèces ont une capacité de reproduction identique dans des conditions de vie superposables. D'autre part dans les pays du Maghreb, où l'élevage du porc est pratiquement absent, les problèmes de surpopulation sont également présents, donc il convient de chercher les causes ailleurs.
- Une laie n'a pas régulièrement 2 portées par an ! La gestation chez le sanglier dure 3 mois 3 semaines et 3 jours et pendant la période de lactation, qui dure 4 mois, elle est en anœstrus, donc non fécondable. Il est vrai cependant qu'en cas de perte d'une portée elle peut être refécondée rapidement, mais au mieux elle aura 3 portées en 2 ans !
- La capacité de prolifération est uniquement due à la disponibilité des ressources alimentaires et aux zones de refuges disponibles.

Les facteurs de proliférations ne sont pas répartis de façon uniforme sur tout le territoire, leur répartition est fonction de la topographie des lieux, des cultures et de l'urbanisme associé.



Quels sont les facteurs qui stimulent un développement des populations de sangliers :

- Une climatologie moins « agressive »,
- Une alimentation plus abondante et diversifiée,
- Des zones refuges plus nombreuses
- Part de responsabilité des chasseurs.

Le facteur climatique

Nous constatons depuis plusieurs années un réchauffement climatique qui a ce jour ce traduit principalement par des hivers moins rigoureux mais surtout des intersaisons comme les printemps moins extrêmes dans les variations de température.

Le marccassin est un animal qui est très sensible aux variations brutales de température dans les premières semaines de sa vie, et les pathologies pulmonaires étaient un facteur de régulation des naissances important. Depuis plusieurs années des printemps tempérés limitent considérablement la régulation des portées.

Une alimentation plus abondante et diversifiée.

Agriculture (au sens large du terme) et développement des populations de sangliers sont intimement liées. Dans les années 1970 le paysage agricole était complètement différent : les types de cultures, les surfaces cultivées, étaient différentes. Avec la transformation et la diversité des cultures actuelles les ressources mises à disposition ont changé : maïs, fruitiers, maraichage... Il en va de même pour la transformation et l'accroissement de la forêt, les ressources sont là aussi plus conséquentes. En milieu urbain même chose, n'oublions que le sanglier est omnivore et opportuniste, de ce fait nos déchets ménagers sont très appréciés. Cette manne alimentaire associée à une climat plus tempérée sont deux facteurs favorisant la surpopulation.



Les zones de refuges plus nombreuses

Les zones de refuge sont à mettre en corrélation avec les zones de nourrissage. En effet le sanglier est un opportuniste nous l'avons déjà dit, s'il peut profiter du gîte et du couvert dans un espace réduit cela lui convient très bien. Ainsi une grande parcelle de maïs assure gîte et couvert, une culture appétante en bordure de forêt est une zone sensible, en milieu urbain ou péri-urbain l'absence de chasse assure la tranquillité et la nourriture est assurée : poubelles, espaces vert, jardins...



Sur le plan agricole le remembrement des parcelles a eu un impact négatif car non seulement il supprime les haies mais cela a créé des zones d'une telle grandeur qu'elles sont difficilement chassables efficacement.

Le milieu péri urbain avec ces zones pavillonnaires périphériques sont aussi des zones de refuge.



Le milieu forestier qui, suivant les essences qui le compose, le mode de régénération, et le type de massif, peut-être plus ou moins propice à une surpopulation. Certains massifs méditerranéens sont particulièrement denses et abritent une densité de sangliers importante, pour preuve le nombre de sangliers tués chaque année.

Enfin les territoires peu ou pas chassés, qui représentent selon un rapport de le FNC environ 31% du territoire (21% totalement non chassé et 10% peu chassés). Ces zones servent de refuges et favorisent l'augmentation des effectifs.

Il n'est pas question dans mes propos de culpabiliser tel ou tel mais de mettre en évidence des modifications de pratiques et modes de vie qui ont eu un impact dans l'explosion démographique du sanglier.

La part de responsabilité des chasseurs.

Les chasseurs ont aussi une part de responsabilité dans la gestion de l'espèce. Avec la disparition de la chasse du petit gibier, nombreux sont les chasseurs qui ont basculé sur la chasse du sanglier. Mais pour autant chaque gibier chassé oblige à des connaissances spécifiques qu'il soit gibier d'eau, grand gibier, gibier de montagne...

Avec la modification brutale des pratiques beaucoup de pratiquants ont changé leurs habitudes sans pour autant avoir acquis des connaissances spécifiques. Ceci a amené à des actions inappropriées comme l'élevage de sanglier pour le repeuplement, l'agrainage pour le nourrissage et les restrictions de tir en fonction du poids afin de favoriser la dynamique des populations.

L'intention si elle pouvait paraître louable à l'époque, n'a pas pris en compte la cinétique de l'évolution quantitative en lien avec toutes les variables imputables ou non à la chasse.

Aujourd'hui les directives sont complètement différentes de celles des années 1990, pour autant il sera difficile de maîtriser l'emballlement de ses populations.

Conséquences de cette surpopulation

Elles se manifestent à plusieurs niveaux : au niveau agricole avec les dégâts, au niveau sécuritaire avec les collisions, au niveau sanitaire, de l'impact sur le partage de la nature.

Les dégâts agricoles

Ces dégâts vont grandissants et posent un problème majeur pour les fédérations départementales. Même si chaque fédération n'est pas soumise à la même charge, ceux-ci augmentent d'année en année et deviennent préoccupant car ils mettent en danger la pérennité financière de nos fédérations.



Il convient cependant d'analyser ce point avec précision car les réponses apportées pour les minimiser seront différentes en fonction des causes identifiées : nombre grandissant de déclarations, valeur financière moyenne des dégâts en augmentation. Bien évidemment il peut y avoir un mix des causes.

La répartition des dégâts dans le département est souvent variable. Des points noirs permanents sont identifiés, 10 % des communes concentrent 75 % des indemnités versées. Parfois la valeur moyenne des indemnités augmente car le type de culture impacté a changé d'une année sur l'autre et il est à plus forte valeur ajoutée.

A ce jour ce sont les fédérations qui supportent pleinement le montant des dégâts, même sur les territoires où ils ne peuvent intervenir. Un rapport parlementaire de 2019, rappelle que 80 % des dégâts agricoles, évalués à plus de 30 millions d'euros par an, sont imputables au sanglier. Le site de la Fédération nationale des chasseurs précise qu'environ 52 500 dossiers d'indemnisation ont été ouverts sur la saison 2019-2020 contre 37 500 en 2014-2015, soit une augmentation de 40 %. Les surfaces indemnisées ont atteint 4 600 hectares au printemps 2019, un record.

Le risque accidentogène

Les sangliers se déplacent essentiellement au crépuscule, durant la nuit et au lever du jour. Durant ces déplacements la visibilité est réduite ce qui favorise les collisions avec les animaux. Ici aussi la répartition des accidents n'est pas homogène sur le territoire elle est fonction de la topographie et voies de déplacement.

Ces accidents ont un impact financier conséquent et malheureusement ils peuvent également engendrer des décès et/ou des séquelles irréversibles à fort impact sociétal. La faune sauvage étant considérée « res nullius », c'est-à-dire n'appartenant à personne, les



compagnies d'assurances ne prennent pas en charge les dégâts imputés par ces collisions.



Le risque sanitaire

Le sanglier est potentiellement vecteur de maladies qui peuvent contaminer les élevages domestiques, mais également l'homme et dans ce cas on parle alors de zoonose (trichinose, brucellose, tuberculose...). Mais il peut également être porteur sain de différentes maladies bactériennes ou virales (Maladie d'Aujeszky).

Lorsque dans la nature une population a un développement qui explose il est fréquent de voir survenir des maladies très pathogènes qui régulent très fortement les populations sur un territoire variable en fonction de la contagiosité du pathogène (Peste porcine).

Dans le cas particulier de la peste porcine ou de la PPA, même si la maladie n'a aucun impact sur l'homme, elle provoque de grands désordres économiques car l'exportation de porc et sanglier est alors interdite par mesure de confinement et de sécurité sanitaire, ce qui se répercute très négativement sur les filières concernées.



Larve de trichine

Répercussion sur le partage de la nature

Pour maîtriser, à défaut de la réduire, la population de sangliers, les chasseurs occupent souvent le terrain lors de battues. Cela crée des conflits à répétition entre les différents utilisateurs de la nature, d'autant plus que la période de chasse augmente, sans parler du risque accidentogène lié aux actions de chasse, même si ceux-ci sont très réduits.

Autre point à prendre en compte le sanglier est maintenant considéré comme un « nuisible », et donc on ne parle plus de chasse mais de régulation. Le statut change, le respect apporté à l'animal également. Faire le pied est une pratique qui se perd devant la pléthore de sanglier et la facilité de cette chasse en lien avec la surabondance n'est pas un facteur valorisant.

Comment agir sur cette surpopulation

Face aux dégâts, les chasseurs ont intensifié les prélèvements. Durant la saison 2023/2024, 863 000 sangliers ont été prélevés en France, soit 20 000 de plus que lors de la saison 2021/2022.



La Fédération nationale des chasseurs souligne que les battues et les tirs de destruction se multiplient. Cependant, cette mobilisation se heurte à une baisse continue du nombre de chasseurs : environ 25 000 chasseurs de moins sont recensés chaque année, ce qui impacte fortement l'action d'intensification menée.

Des modifications de pratiques doivent être envisagées comme les tirs de nuit sur points fixes (miradors) dans les zones à forts dégâts ce qui soulève le problème de l'obtention d'autorisations de tirs correspondantes. Développer, dans les régions où cette pratique l'est peu, les tirs au mirador ou à l'approche en parallèle des chasses en battues. Il est regrettable que dans certains départements la battue soit le mode de chasse unique du sanglier. Il conviendrait, peut-être, que les fédérations départementales intègrent dans leurs schémas départementaux cynégétiques un paragraphe sur la valorisation de tous les modes de chasse au sein des sociétés comme le définit dans la loi Verdeille au sein des ACCA.

Action sur les zones refuges :

Certaines zones refuges ont un impact majeur sur les dégâts ou sur le risque accidentogène. Une action de nettoyage de ces zones s'impose de façon à les déplacer et ainsi réduire le risque. Les chasseurs ne peuvent seuls en assumer la responsabilité, d'une part par le coût financier que cela représente mais surtout par les contraintes en liens avec les propriétaires des lieux qu'ils soient privés ou public.

Il s'agit là d'une réflexion locale entre tous les acteurs qui doit être menée pour aboutir à un résultat tangible, d'autant plus que celui-ci impactera favorablement la propagation des incendies en zone agricole.

Réforme de l'indemnisation et accords État–chasseurs

Pour alléger les finances des fédérations de chasseurs, un accord signé en mars 2023 entre le ministère de l'agriculture et la Fédération nationale des chasseurs prévoit un soutien de 80 millions d'euros, dont 25 M€ en 2023, 20 M€ en 2024 et 15 M€ en 2025. L'objectif est de réduire de 20 à 30 % les surfaces de dégâts de sangliers en trois ans. Le plan comporte plusieurs volets : élargissement des outils de régulation (affût, battue, agrainage), simplification des procédures d'indemnisation et mise en place d'un contrat d'objectifs.

Il faudra suivre l'évolution de ce dossier dans les années futures compte tenu de la conjoncture politique actuelle.

Mesures de sécurité et formation des chasseurs

L'OFB insiste sur la nécessité de renforcer la formation des chasseurs pour réduire l'accidentologie. L'examen du permis de chasser, créé en 2003, comporte des exercices pratiques et théoriques axés sur la sécurité, et son taux de réussite moyen est de 72 %. Le bilan 2024-2025 souligne l'importance de respecter l'angle de tir de 30° pour éviter les ricochets et de porter des équipements de couleur vive.

Chaque fédération départementale établit un schéma cynégétique opposable à tout chasseur par rapport, entre autres choses, aux règles de sécurité. L'OFB a mis en avant des incohérences dans ces schémas notamment sur les règles de sécurité. Notre fédération



nationale doit se saisir sans attendre de ce sujet, afin d'établir un document commun à tous dans le domaine des règles de sécurité.

Pistes complémentaires : coopération et innovation

Le classement du sanglier classé comme « espèce nuisible » dans les départements les plus touchés, permet des prélèvements toute l'année afin de baisser le nombre de dossiers de dégâts.

La pose de clôtures pour la protection des cultures est également une piste à développer car l'indemnisation, ou son taux de remboursement, devrait être pris en charge en tenant compte des actions de protections mises en œuvre.



La réflexion porte aussi sur la responsabilisation financière des territoires non chassés et sur le développement d'outils technologiques : pièges connectés, suivi GPS, optimisation des agrainages.

L'aménagement du territoire (haies, trames vertes) pour restaurer des habitats plus équilibrés et favoriser la présence de prédateurs est également un point à prendre en compte sur du moyen et long terme.

Le développement de la filière venaison par des professionnels formés est à généraliser sur l'ensemble du territoire. Cela valorise l'acte de chasse, c'est une source conséquente d'apport nutritionnel de qualité, et cela participe à la prévention sanitaire de la population. Mais cette filière demande une infrastructure complexe et financièrement conséquente, pourquoi ne pas l'envisager de façon mutualisée entre départements voisins afin d'en assurer une sécurité d'approvisionnement et une diminution des coûts.

En conclusion

Le sanglier est passé, en quelques décennies, d'espèce emblématique et rare à « ennemi public numéro un » pour nombre d'agriculteurs et de riverains. Sa surpopulation résulte d'une combinaison de facteurs climatiques, alimentaires et territoriaux. Les conséquences – dégâts agricoles, collisions routières, augmentation des accidents de chasse – sont lourdes pour la société. Les chasseurs, en première ligne pour la régulation, ont augmenté leurs prélèvements et négocié des accords financiers, mais la baisse du nombre de pratiquants et la complexité des procédures d'indemnisation rendent la tâche difficile.

Pour être efficace et acceptable, la « régulation du sanglier » doit reposer sur une combinaison d'actions : intensification raisonnée de la chasse, amélioration de la sécurité, adaptation des outils réglementaires, coopération avec les agriculteurs et les collectivités



locales, et réflexion à long terme sur l'aménagement du territoire. Seule une approche multifactorielle permettra de réduire durablement les dégâts tout en préservant l'équilibre entre usage des espaces ruraux et conservation de la biodiversité.



LA RECHERCHE AU SANG

Daniel COSTES Président ARGGB 34

La recherche au sang n'est pas un acte de chasse en tant que tel, mais en est la continuité, que l'on soit chasseur avec une arme à feu ou avec arc.

Elle s'inscrit dans une démarche cynégétique en portant une attention particulière au respect du grand gibier, ce qui implique d'avoir des connaissances de ces espèces, qui une fois tiré doit absolument être retrouvé. C'est une déontologie que tout chasseur devrait avoir.

Les conducteurs de chien de sang, sont des passionnés du grand gibier et des cynophiles avertis, qui éduquent leur chien dès le plus jeune de celui-ci. Ils interviennent bénévolement sur appel téléphonique des chasseurs. Généralement leurs coordonnées sont sur les carnets de battue.



Pour être dans les règles, un conducteur doit être agréé. C'est-à-dire qu'il a reçu une formation spécifique et que son chien a été reçu avec succès à une recherche sur une piste artificielle lors d'une épreuve organisée par la Société Centrale Canine et jugée par 2 juges qualifiés. Il est couvert par une assurance spécifique, différente de celle des chasseurs.

Mais il y a quelques règles qui régissent la recherche au sang, ces règles sont le fruit de connaissances spécifiques à appliquer si on veut se donner les chances d'aboutir à retrouver un animal tiré.

Tout chasseur, que ce soit à l'approche, à l'affut, ou en battue, doit contrôler son tir, c'est-à-dire qu'il doit, dès que cela est possible, aller vérifier l'endroit où est arrivé sa balle, sa flèche. Il doit mémoriser chacun de ses tirs et la réaction du gibier. Il doit observer s'il y a présence de poil, de sang, de matière qu'elle soit osseuse, fécale, stomacale, etc. Il ne faut surtout pas déplacer ces indices et les protéger par des branchages par exemple.

Il faut matérialiser cet endroit qui est appelé « l'anschuss ». Ce terme vient de l'Allemagne, d'où la recherche au sang prend son origine, désignant l'endroit où se trouvait l'animal au moment du tir. Plusieurs méthodes permettent de matérialiser l'anschuss et la



direction de fuite, une branche cassée visible d'un chemin, papier toilette enroulé autour d'une branche, etc.



Ce qu'il faut absolument faire lorsqu'on est en battue, c'est d'essayer de stopper les chiens qui poursuivent le gibier, afin de ne pas effacer les traces de celui-ci et de forcer le gibier à fuir sur des kilomètres, même lorsqu'il est mortellement touché sous l'effet de l'adrénaline.

En ayant mis en place ce qui précède apporte considérablement d'atouts pour une réussite, mais ce n'est pas tout. Une recherche ne doit pas être entreprise trop tôt, par exemple on considère que pour un chevreuil il faut attendre au moins 2h et 4h pour un sanglier. Pourquoi ?

Un animal blessé qui n'est pas poursuivi immédiatement ou recherché immédiatement va fuir bien sûr, mais se posera plus ou moins rapidement selon la blessure, sans parcourir des dizaines de kilomètre. Dans le cas de certaines blessures, l'animal sera retrouvé mort non loin du tir.

Un conducteur intervient souvent le lendemain du tir, il est impératif que le tireur soit au rendez-vous (question de déontologie), faute de mieux une personne ayant participé à la chasse. Dans tous les cas la recherche ne doit pas être menée seul, pour des questions de sécurité, de connaissance du territoire et du périmètre où le droit de chasse peut s'exercer. L'accompagnateur devant être muni de son arme pour seconder le conducteur.

Les chiens de sang n'évoluent pas en liberté durant la recherche, ils ont une botte (collier spécifique) et sont tenus avec un trait (longe) d'environ 10 ou 15m. Le conducteur peut prendre l'initiative de lâcher son chien lors d'un ferme par exemple et fera préalablement positionner son accompagnant à l'endroit où une sortie du gibier est possible. A noter dans les races les plus représentatives pratiquant la recherche au sang, le Teckel, le Rouge de Bavière ou de Hanovre, le Saint-Hubert, mais des races comme le Labrador sont aussi éduquées.



Rouge de Bavière



Rouge de Hanovre



COMMENT CHOISIR SON OPTIQUE DE CHASSE en 2025

Sur la base d'un article « Le montagnard team » JL Vaille

Les chasseurs d'aujourd'hui disposent d'un large éventail d'options technologiques pour améliorer leur précision et leur efficacité sur le terrain. Qu'il s'agisse de lunettes de visée ultra-performantes ou de jumelles thermiques révolutionnaires, le choix de la bonne optique peut faire la différence entre une sortie réussie et une journée frustrante. Ce guide complet vous aidera à naviguer dans l'univers complexe des optiques de chasse, en décryptant les caractéristiques techniques et en comparant les meilleures marques du marché en 2025.

Lunettes de visée vs jumelles : comprendre les différences fondamentales

Les lunettes de visée : précision et performance

Les lunettes de visée représentent l'outil de précision par excellence pour le chasseur moderne. Montées directement sur l'arme, elles permettent d'améliorer considérablement la précision du tir en remplaçant le système traditionnel hausse-guidon par un point de visée unique. Cette configuration simplifie grandement l'alignement, particulièrement crucial après 40 ans lorsque la presbytie rend difficile la mise au point simultanée sur des 4 éléments à différentes distances.

Les lunettes de visée se déclinent en plusieurs catégories selon l'usage.

Pour la **chasse en battue**, on privilégiera des modèles avec un faible grossissement (1-4x ou 1-6x) et un objectif de 24mm, offrant un large champ de vision pour l'acquisition rapide de cibles en mouvement.

À l'inverse, pour la **chasse à l'approche ou à l'affût**, des grossissements plus importants (3-12x ou 4-16x) avec des objectifs de 50 à 56mm sont recommandés, permettant des tirs précis jusqu'à 300 mètres.

Les jumelles : observation et repérage

Les **jumelles de chasse** constituent l'équipement d'observation indispensable, servant à repérer, identifier et évaluer le gibier à distance sans le perturber. Contrairement aux lunettes de visée, elles offrent une vision binoculaire naturelle et un champ de vision plus large, idéal pour scanner l'environnement.

Les jumelles se classent généralement en trois catégories selon leur utilisation. Les modèles de **battue** (8×20 à 10×25) privilégient la compacité et la légèreté. Les jumelles **polyvalentes** (8×42 à 10×42) offrent le meilleur compromis entre performance et transportabilité. Enfin, les modèles **crépusculaires** (8×56 à 10×56) maximisent la captation de lumière pour les observations en conditions de faible luminosité.



Tableau comparatif : lunettes vs jumelles

Critère	Lunettes de visée	Jumelles
Utilisation principale	Visée et tir de précision	Observation et repérage
Montage	Fixe sur l'arme	Portable à main
Grossissement typique	1-6x (battue) à 5-25x (affût)	8x à 12x
Champ de vision	Limité (3-12m à 100m)	Large (84-120m à 100m)
Poids moyen	400-900g	600-1200g
Prix d'entrée de gamme	200-500€	150-400€

Critères techniques expliqués simplement

Le grossissement : trouver le bon équilibre

Le grossissement constitue le premier critère à considérer lors du choix d'une optique. Exprimé par le premier chiffre dans la désignation (ex: 8×42), il indique combien de fois l'image apparaît plus proche. Un grossissement de 10x fait apparaître un objet situé à 100 mètres comme s'il était à 10 mètres.

Pour les lunettes de visée, le choix du grossissement dépend essentiellement du mode de chasse :

- **Battue** : 1-4x ou 1-6x pour un champ de vision large et une acquisition rapide
- **Approche/Affût** : 3-12x ou 4-16x pour la polyvalence
- **Tir longue distance** : 5-25x ou plus pour la précision maximale

Il est important de noter qu'un grossissement supérieur à 10x n'est pas toujours avantageux. Les tireurs d'élite des Marines américains utilisent des lunettes à grossissement fixe 10x pour engager des cibles jusqu'à 1000 mètres. Un fort grossissement réduit le champ de vision et amplifie les tremblements, rendant l'image moins stable.

Le diamètre d'objectif : la clé de la luminosité

Le diamètre de l'objectif, second chiffre de la désignation (ex: 10x**50**), détermine la quantité de lumière captée par l'optique. Plus ce diamètre est important, plus l'image sera lumineuse, particulièrement en conditions de faible éclairage.

Pour une utilisation crépusculaire, un objectif de 50mm minimum est recommandé. Les modèles 56mm offrent une luminosité exceptionnelle pour les affûts à l'aube ou au crépuscule. Cependant, un grand objectif implique plus de poids et d'encombrement, un compromis à considérer selon votre pratique.



La transmission lumineuse : au-delà des chiffres

La transmission lumineuse représente le pourcentage de lumière qui traverse effectivement l'optique pour atteindre votre œil. Les meilleures optiques atteignent 92-95% de transmission grâce aux traitements multicouches haute performance. Cette caractéristique devient cruciale en conditions de faible luminosité.

Les fabricants haut de gamme comme Zeiss et Swarovski utilisent des verres spéciaux (verres SCHOTT HT, fluorés) et des traitements propriétaires (T*, Swarobright) pour maximiser cette transmission. La différence est particulièrement visible lors des « heures dorées » de la chasse.

Les types de réticules : choisir selon sa pratique

Le réticule constitue le système de visée à l'intérieur de la lunette. Son choix impacte directement la rapidité d'acquisition et la précision du tir :

- **Réticule 4A** : Le plus populaire en Europe, simple et efficace pour la chasse



- **Réticule lumineux** : Indispensable en battue et faible luminosité, avec intensité réglable
- **Réticule balistique** : Intègre des repères pour compenser la chute de la balle à distance

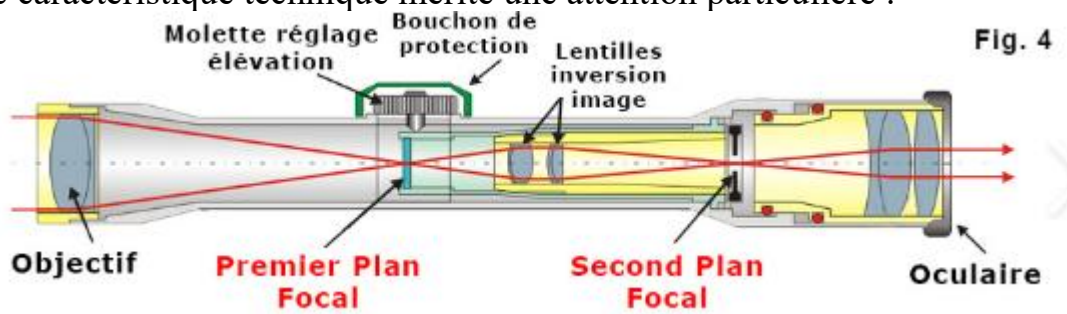


- **Réticule Mil-Dot** : Pour les tireurs expérimentés, permet l'estimation des distances



Premier vs Second plan focal : comprendre la différence

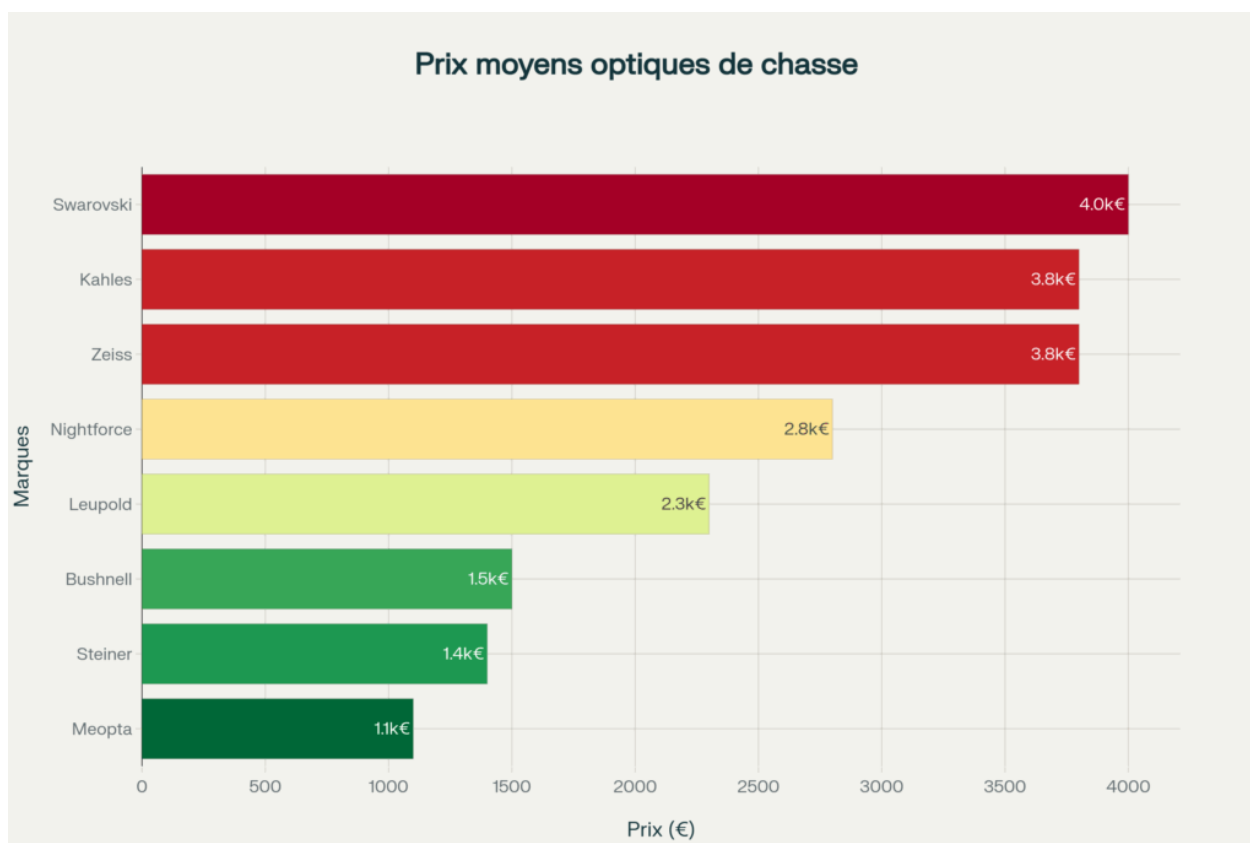
Cette caractéristique technique mérite une attention particulière :



- **Premier Plan Focal (FPF)** : Le réticule change de taille avec le zoom, les repères restent proportionnels à tous les grossissements. Idéal pour le tir longue distance où la précision des mesures est cruciale.
- **Second Plan Focal (SFP)** : Le réticule garde la même taille apparente quel que soit le zoom. Plus intuitif pour la chasse traditionnelle, offre une meilleure visibilité du réticule aux faibles grossissements.

Pour la chasse classique, le second plan focal (SFP) reste le choix le plus populaire grâce à sa simplicité d'utilisation.

Tableau comparatif des marques Prix moyens 2025





Analyse détaillée des principales marques

Le marché de l'optique de chasse est dominé par plusieurs acteurs majeurs, chacun avec ses spécificités et ses points forts. Voici une analyse approfondie des marques leaders en 2025 :

Marque & Modèle	Gamme de prix	Points forts	Points faibles	Usage recommandé
Zeiss V8	3000-4500€	Transmission 95%, zoom 35x exceptionnel, qualité optique allemande	Prix élevé, poids conséquent	Affût longue distance, chasse exigeante
Swarovski Z8i	3200-4800€	Polyvalence absolue, champ vision +40%, garantie à vie	Tarif premium, complexité des réglages	Chasseurs experts tous terrains
Leupold VX-6HD Gen2	1800-2800€	Excellent rapport Q/P, garantie 30 ans, robustesse	Transmission lumineuse légèrement inférieure	Chasse polyvalente
Kahles K328i	3500-4200€	Nouveau design optique révolutionnaire, champ vision exceptionnel	Distribution limitée, prix élevé	Tir sportif et chasse technique
Steiner Ranger	1100-1700€	Robustesse allemande, rapport qualité/prix	Design plus traditionnel	Battue et approche
Bushnell Elite	400-2600€	Large gamme, innovations constantes, prix accessibles	Qualité variable selon gammes	Débutants à confirmés
Meopta MeoStar	800-1400€	Meilleur rapport Q/P du marché, fiabilité tchèque	Moins prestigieux, SAV limité	Budget serré, usage régulier

Les nouveautés 2025 qui changent la donne

L'année 2025 marque un tournant technologique avec plusieurs innovations majeures :

Bushnell Série R : Conçue spécifiquement pour la chasse au cerf, avec des modèles R3 et R5 offrant d'excellentes performances optiques à prix compétitif.

Swarovski Z5(i)+ : La nouvelle génération intègre enfin les tourelles balistiques avancées tout en conservant la légèreté légendaire de la série.



Pulsar Thermion 2 LRF 60 : Révolutionne la chasse thermique avec une focale de 60mm pour un grossissement de base accru.

Leupold VX-6HD Gen 2 : Intègre le système SpeedSet CDS-SZL2 permettant de changer les tourelles sans outils.

Le système de fixation lunette / arme

Cet élément est souvent négligé lors de l'achat d'une lunette, c'est sans tenir compte de l'adage que la meilleure lunette sur la meilleure arme ne vaut rien sans une fixation de qualité. Et qui dit qualité dit prix en conséquence. Il existe deux grands principes de fixations :

les montages fixes moins chers, simples, résistants, plus bas, mais qui nécessitent un réglage après chaque démontage.



les montages amovibles avec différents modèles :

- Montages à glissière



Ils nécessitent un réglage après chaque démontage et la qualité de son ajustage tient dans la qualité de la glissière en queue d'aronde.

- Montage à rail Picatinny ou Weaver, ils sont efficaces et fiables





- Montages à crochets de type Suhl



Il permet une position très basse de la lunette sur l'arme, c'est un système de grande qualité nécessitant un ajustage parfait.

- Montages pivotants



Il existe plusieurs modèles EAX, MAK, à pont, à verrouillage rotatif, à verrou, à levier...ces montages sont très fiables.

- Montages spécifiques



Le prix d'un montage varie de 150 euros à plusieurs 400à 500 euros pour les plus chers. C'est donc un point financier à prendre en compte lors d'un achat de lunette.

Budget et rapport qualité/prix

L'investissement dans une optique de qualité mérite réflexion. Voici les fourchettes de prix selon les usages :



- **200-500€** : Entrée de gamme, adaptée pour débiter ou chasse occasionnelle
- **500-1000€** : Milieu de gamme, qualité correcte pour usage régulier
- **1000-2000€** : Haut de gamme, performances excellentes pour chasseurs exigeants
- **2000€ et plus** : Premium, pour professionnels et passionnés

La qualité de l'investissement dépend du type de chasse pratiquée. L'approche, le tir d'affut ; le tir en montagne ou en battue ne nécessitent pas les mêmes attentes, et la qualité de la lunette choisit s'en ressent forcément ainsi que l'investissement qui va avec.

D'une manière générale je préconise l'achat, quand c'est possible, d'une lunette de qualité car elle vous accompagnera durant de longues années et quelque soit l'arme qui l'accompagnera.

LE NEMATODE DU PIN

Ephytia.inra.fr

Position systématique : Nematoda - Aphelenchoididae

Hôtes habituels : Pins

Hôtes potentiels : épicéa, mélèze, cèdre, sapin, douglas, Tsuga

Localisation sur l'hôte : Branches, troncs

• Biologie

Le nématode du pin se transmet d'un arbre contaminé à un arbre sain grâce à un insecte vecteur, un coléoptère longicorne du genre *Monochamus*.

L'insecte *Monochamus* creuse des encoches dans l'écorce de branches ou troncs d'arbres dépérissant ou récemment morts pour y pondre ses œufs. Après éclosion, les larves s'alimentent et creusent des galeries sous l'écorce dans le liber et le cambium durant l'été et l'automne.



Elles s'enfoncent ensuite plus profondément dans le bois pour établir une chambre nymphale et passer l'hiver. Si les nématodes sont présents dans le bois, ils se rassemblent dans la loge nymphale. Juste avant l'émergence de l'insecte adulte, les nématodes s'installent sous les élytres puis migrent dans les trachées de l'insecte. Après avoir foré un trou de sortie de forme circulaire, l'insecte immature porteur de nématodes s'envole au printemps. Ils effectuent alors une première nutrition de maturation en consommant l'écorce de jeunes pousses rameaux de pins, principalement dans les cimes d'arbres vivants. C'est pendant cette phase, dite de maturation sexuelle, que les insectes porteurs de nématodes infectent des arbres sains. Après l'accouplement, les femelles sont attirées par les arbres affaiblis, dont ceux atteints par les nématodes, mais aussi par les rémanents et les troncs récemment abattus sur lesquels elles pondent. La fécondité chez cette espèce est élevée, puisqu'une femelle peut déposer jusqu'à 140 œufs tout au long de sa vie adulte. Une génération par an est habituelle mais le développement peut prendre deux ans lorsque le climat n'est pas favorable.



Le vol de l'insecte (avril à octobre) correspond donc à la phase de dispersion et d'inoculation du nématode. Comme les adultes de *Monochamus* vivent plusieurs semaines, ils sont capables d'effectuer des vols de plusieurs centaines de mètres voire plusieurs kilomètres, en réalisant probablement des repas fréquents sur plusieurs arbres. Ces repas sont autant de portes d'entrée dans l'arbre pour le nématode qui quitte les trachées de l'insecte pour pénétrer dans l'aubier. Comme l'insecte se nourrit de l'écorce des pousses de 1 à 3 ans, les nématodes se développent tout d'abord au niveau des houppiers avant de migrer vers le tronc via les vaisseaux du bois.

La charge des *Monochamus* en nématodes est très variable mais beaucoup en portent plusieurs milliers. Dans les branches d'un pin sensible, les nématodes peuvent se reproduire extrêmement rapidement. La durée du cycle biologique du nématode, entre l'accouplement et la formation d'un nématode adulte est de 4 à 6 jours lorsque la température est entre 20 à 25°C et de 12 jours à 15°C. La prolifération de nématodes dans le bois est donc forte lorsque la température extérieure est élevée. Dans ce cas, les nématodes peuvent coloniser en masse (plusieurs millions d'individus) et en quelques semaines les vaisseaux du bois d'une grande partie du houppier et du tronc. Cette colonisation entraîne des cavitations multiples, des embolies empêchant la sève de circuler puis un flétrissement voire la mort de l'arbre, 30 à 50 jours après inoculation. Les arbres infectés et affaiblis ou récemment morts sont dès lors susceptibles d'être attaqués par des insectes sous-corticaux (scolytes) et sont sujets à de nouvelles pontes de *Monochamus*.

- **Symptômes et éléments de diagnostic**

La multiplication des nématodes dans l'arbre provoque progressivement la rupture du transport de l'eau dans le xylème ce qui se traduit par un jaunissement, un rougissement des aiguilles puis un flétrissement généralisé du houppier.



Dans des conditions optimales (hôte sensible, température de l'air élevée), l'arbre meurt en quelques semaines, tout en étant attaqué par les insectes sous-corticaux qui profitent de l'affaiblissement de l'arbre.

Lors de la ponte, les *Monochamus* creusent des encoches transversales dans l'écorce. En retirant l'écorce, on peut observer les larves qui creusent leurs galeries de nutrition dans l'aubier. Des orifices arrondis avec ou sans écorce marquent la sortie des insectes.



- **Dégâts**

Le nématode du pin peut conduire à l'apparition de symptômes sévères, allant jusqu'au flétrissement généralisé des arbres puis leur mort.

Il se développe principalement dans le bois de diverses espèces de pins (pin maritime, pin noir, pin sylvestre, pin radiata) mais d'autres conifères sont reconnus comme hôtes : sapin, cèdre, mélèze, épicéa, douglas et tsuga.



De ce fait, l'établissement de ce bioagresseur pourrait avoir des conséquences économiques, environnementales et sociétales importantes. Il est catégorisé comme Organisme de quarantaine prioritaire dans l'UE.

Introduit accidentellement au Japon (début du XX^{ème} siècle) puis en Chine, Corée et Taïwan dans les années 1980, il provoque des mortalités très importantes chez la plupart des espèces asiatiques de pins. Découvert au Portugal en 1999, il cause la mortalité de nombreux pins maritimes dans l'ensemble du pays. Quelques foyers de maladie sont présents en Espagne depuis 2008 à la frontière avec le Portugal, et notamment en Galice.

En France, le nématode a été détecté en novembre 2025 sur pin maritime dans le sud du département des Landes constituant [le premier foyer dans le pays](#). Conformément à la réglementation européenne, une zone infestée de 500 m autour du foyer et une zone tampon de 20 km autour de la zone infestée ont été définies. L'objectif est d'appliquer dans ces deux zones des mesures phytosanitaires drastiques pour éradiquer le nématode et éviter sa propagation.